

réalité, pour les fins de la pêche, sont nos propres eaux territoriales. Je voudrais que le ministre prenne note de ce point, même si cet aspect de la question ne relève pas de son ministère.

J'ai parlé avec le syndicat d'une autre affaire qui m'est revenue à l'esprit durant le discours de l'honorable député d'Halifax. Il s'en prend au gouvernement libéral du fait que de moins en moins de pêcheurs, dans sa région, exercent leur métier. En Colombie-Britannique, notre difficulté est exactement l'inverse; le nombre des pêcheurs n'a pas assez diminué pour compenser l'utilisation d'engins et de méthodes modernes de pêche. Les membres du syndicat des pêcheurs m'ont dit à deux reprises que le moment est venu, selon eux, où le gouvernement devrait songer à limiter le nombre des permis de pêche sans faire d'injustice aux pêcheurs authentiques d'aujourd'hui. A leur avis, il faudrait limiter progressivement le nombre des permis. On pourrait ne pas transférer les permis de ceux qui meurent ou qui cessent de se livrer à la pêche, de sorte que la flotte de pêche pourrait être suffisamment réduite pour permettre à ceux qui se livrent à cette industrie de gagner convenablement leur vie, sans nuire aux méthodes de conservation. Tous les pêcheurs avec qui je me suis entretenu appuient chaleureusement ces méthodes de conservation et l'on en a la preuve, je pense, dans les très courtes saisons de pêche maintenant permises entre l'île de Vancouver et la terre ferme. Grâce aux méthodes de conservation tendant à sauvegarder l'industrie de la pêche, on a progressivement réduit les saisons de pêche depuis quelques années; mais, à mon sens, l'un des principaux motifs de cette réduction était l'importance de la flotte de pêche. Étant donné ce nombre considérable de pêcheurs, la limite de prises que le programme de consommation permet est vite atteinte. Voilà une question qu'à mon avis le ministre devrait étudier sérieusement, soit le danger de rationner l'industrie et de réduire le nombre des permis de pêche commerciale émis durant la saison de pêche.

Bien des députés ont parlé du conflit d'intérêt entre les entreprises d'énergie et l'industrie de la pêche en Colombie-Britannique et j'aimerais souligner les observations de certains préopinants. A mon avis, c'est adopter une attitude bien dangereuse à l'heure actuelle que de prétendre que l'énergie est plus importante que la pêche et, en cela, je ne suis pas inspiré seulement par des considérations d'ordre économique. Je me rappelle que l'an dernier, après que j'eus pris la parole lors de l'examen des crédits des pêcheries, le

[M. Cameron.]

ministre des Pêcheries d'alors avait fait observer,—ce qui n'était pas une remarque désobligeante mais plutôt plaisante,—que j'avais situé le problème sur une base essentielle en signalant que notre façon de penser dans le monde actuel prenait une orientation très dangereuse en voulant subordonner la vie et les êtres animés aux produits ouverts de toutes sortes. A mon avis, il importe que nous soyons aussi prudents que possible quand il s'agit de prendre des mesures qui peuvent supprimer l'un des plus grands miracles que la Nature produise dans notre pays, c'est-à-dire le retour mystérieux du saumon de l'océan pour aller frayer dans les cours d'eau de la côte du Pacifique, spectacle qui ne peut qu'émerveiller quiconque en est témoin.

A mon avis, ce serait contrarier l'objet même de la vie que de supprimer ce phénomène naturel en vue de produire plus d'aluminium, plus de ceci ou plus de cela. Si l'on songe que les aménagements d'énergie électrique qui seront possibles dans l'avenir pourraient annuler la rentabilité des installations actuelles, il me semblerait très peu sage de relâcher pour un instant notre volonté de maintenir l'industrie de la pêche basée sur les cours d'eau de notre pays. Si nous détruisons l'industrie de la pêche du Fraser, une des grandes exploitations de pêche dans le monde, nous le regretterons beaucoup dans dix ou quinze ans alors que nous constaterons que les aménagements hydro-électriques sur ce fleuve ne sont plus rentables par suite de la mise au point de nouvelles installations utilisant l'énergie atomique. Certaines nouvelles qui nous sont parvenues de Grande-Bretagne dernièrement portent à croire que ces perfectionnements seront réalisables dans un avenir prévisible. J'espère que le ministère des Pêcheries maintiendra sa résolution bien arrêtée, comme il l'a manifesté par le passé, de prévenir toute destruction injustifiable de pêcheries en faveur d'un avantage à brève échéance dans la production de l'énergie pour les industries.

Voilà certaines des questions que les pêcheurs de la côte veulent signaler au ministre. La plupart d'entre eux estiment que, quel que soit le gouvernement au pouvoir, ces questions seront examinées et devront l'être. Ils surveilleront de très près l'attitude que le gouvernement actuel prendra en ces matières et désormais, comme par le passé, ils critiqueront plus que toute autre chose la manière dont les fonctionnaires du ministère mettent en œuvre le programme concernant la pêche. J'espère que le nouveau ministre examinera certaines des mesures qu'on a prises et qu'il les modifiera peut-être. J'espère aussi qu'il tiendra compte des vœux des pêcheurs commerciaux de la côte du Pacifique qui, pour la